

This pdf is a digital offprint of your contribution in J.-M. Counet (ed.), *La citoyenneté. Actes du XXIV<sup>ème</sup> Congrès de l'Association des Sociétés de Philosophie de langue française (ASPLF), Louvain-la-Neuve / Bruxelles, 21-25 août 2012*, ISBN 978-90-429-3169-5

The copyright on this publication belongs to Peeters Publishers.

As author you are licensed to make printed copies of the pdf or to send the unaltered pdf file to up to 50 relations. You may not publish this pdf on the World Wide Web – including websites such as academia.edu and open-access repositories – until three years after publication. Please ensure that anyone receiving an offprint from you observes these rules as well.

If you wish to publish your article immediately on open-access sites, please contact the publisher with regard to the payment of the article processing fee.

For queries about offprints, copyright and republication of your article, please contact the publisher via [peeters@peeters-leuven.be](mailto:peeters@peeters-leuven.be)

# LA CITOYENNETÉ

ACTES DU XXXIV<sup>ème</sup> CONGRÈS DE L'ASSOCIATION  
DES SOCIÉTÉS DE PHILOSOPHIE DE  
LANGUE FRANÇAISE (ASPLF)

LOUVAIN-LA-NEUVE/BRUXELLES 21-25 AOÛT 2012

Publiés par la Société Philosophique de Louvain

Sous la direction de  
JEAN-MICHEL COUNET



ÉDITIONS DE L'INSTITUT  
SUPÉRIEUR DE PHILOSOPHIE  
LOUVAIN-LA-NEUVE

PEETERS  
LEUVEN - PARIS - BRISTOL, CT  
2015

## TABLE DES MATIÈRES

### 0. ALLOCUTIONS

Discours de Monsieur J.-C. Luperto, président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. ....	3
Discours de Madame M.-D. Simonet, ministre de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale. ....	7
Discours de B. Delvaux, recteur de l'Université Catholique de Louvain. ....	13
Discours de D. Schulthess, président de l'ASPLF. ....	15
Discours de J.-M. Counet, président du Congrès. ....	19

### 1. CONFÉRENCES PLÉNIÈRES

Aristote: le citoyen sans la citoyenneté (Pierre Pellegrin). ....	25
Notes pour une discussion sur l'implication des religions dans l'espace européen (Jean-Marc Ferry). ....	47
Dieu est-il compatible avec la démocratie? (Paolo Flores d'Arcais) ..	57
Citoyenneté et multiculturalisme (Catherine Audard) . ....	67
La question de la citoyenneté en Afrique noire (Jean Onaotsho Kawende) . ....	87

### 2. TABLE RONDE: LA CITOYENNETÉ CHEZ JEAN-JACQUES ROUSSEAU

La charte des devoirs de citoyenneté (Simone Goyard-Fabre) ...	115
L'«Ailleurs» chez Rousseau. La cité et la campagne (Paolo Quintili)	127
Rousseau, lien social et lien politique (Géraldine Lepad) . ....	141
Rousseau et la citoyenneté républicaine moderne (Christophe Miqueu) . ....	157

### 3. TABLE RONDE: CITOYENNETÉ ET PHILOSOPHIE DE LA RELIGION

Vertus du citoyen et purifications dans le néoplatonisme (José Maria Zamora Calvo) . ....	169
La divinité et la purification dans la cité platonicienne (Makoto Sekimura) . ....	187

## 4. CITOYENNETÉ ET DROITS FONDAMENTAUX

Le droit en dépit de l'État (Thierry Berlanda) . . . . .	205
Citoyenneté et droits humains (Caroline Milhau). . . . .	213
Trois modèles de citoyenneté (Stéphane Courtois) . . . . .	219
Du printemps arabe. Citoyens et non sujets (Boukhari Hammana)	229
Libertés de conscience et d'expression: Hobbes, Rousseau ou Spinoza? (Patrick Henrart). . . . .	233
L'épreuve de la citoyenneté en contexte d'État multiethnique (Émile Kenmogne). . . . .	239

## 5. CITOYENNETÉ ET ÉDUCATION

Cinéma et citoyenneté, un parcours de la reconnaissance (Marie-Jeanne Coutagne) . . . . .	249
Développement moral et citoyenneté (Thomas Michiels) . . . . .	261
La citoyenneté entre adaptation et éducation (Haranguş Cornel) . . . . .	271
La socialisation de l'agressivité – condition d'une bonne citoyenneté (Claudia Marian). . . . .	281
L'éducation à la citoyenneté (Joanna Gornicka-Kalinowska) . . . . .	293

## 6. ATELIER SERVICE CITOYEN

La citoyenneté en marge / en marche: le projet de service citoyen et ses enjeux philosophiques (François Geradin) . . . . .	305
Le service citoyen et les antinomies de la citoyenneté. Quelques réflexions à partir de la pensée d'Étienne Balibar (Céline Tignol) . . . . .	317
Le service citoyen: de la théorie de la reconnaissance à une politique de la reconnaissance (François Ronveaux). . . . .	327

## 7. REPRÉSENTATION POLITIQUE

D'obéir nos étudiants se sont arrêtés (France Giroux). . . . .	339
La citoyenneté européenne entre le national et l'international (Acílio da Silva Estanqueiro Rocha). . . . .	353
L'idiome national et la révolution: citoyenneté, uniformité langagière, discipline (Evgeny Blinov) . . . . .	363
De la représentation à l'autonomie (Jean-Paul Leroux). . . . .	373
Le statut de la norme et de la visibilité politique chez Kelsen et Schmitt (John Pitseys) . . . . .	383

## 8. HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE ANCIENNE ET MODERNE

L'individu et son rapport à la cité chez Thucydide (Jean-Michel Counet) . . . . .	403
Le cosmopolitisme stoïcien en perspective: l'appropriation (Danielle Lories). . . . .	419
Le citoyen-philosophe et le philosophe-citoyen. (Platon <i>versus</i> Kant) (Rodica Croitoru) . . . . .	429
La liberté négative et la condition de citoyen au début de la modernité (Marius Dumitrescu) . . . . .	437

## 9. HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE: PÉRIODE CONTEMPORAINE

Démocratie et citoyenneté chez Jacqueline de Romilly (Constança Marcondes Cesar). . . . .	449
Du vivant au citoyen? Réflexion sur l'aporie du politique dans la phénoménologie de Michel Henry (Frédéric Seyler) . . . . .	463
Le citoyen et l'homme culturel chez Husserl (Jozef Sivak). . . . .	471
La citoyenneté comme calcul de l'incalculable. Le lieu du chiasme des pensées d'E. Levinas et de J. Derrida (Masumi Nagasaka) . . . . .	483
Le statut ontologique de la citoyenneté. La perspective de John Searle (Ioan Biriş) . . . . .	497
Le concept d'homme et de citoyen chez Hegel, Marx, Lukács et D'Hondt (Shoji Ishitsuka) . . . . .	507
Le concept de citoyenneté à travers le prisme du paradigme wittgensteinien des ressemblances de famille (Andrei Alexandru Achim) . . . . .	511

## 10. PHILOSOPHIE PRATIQUE

La citoyenneté et ses manifestations à l'échelle du printemps arabe (Khouildi Zouhair) . . . . .	519
Vertus des beaux-arts pour la démocratie (Simon Wolfs) . . . . .	531
Devenir citoyen dans un moment post-colonial: la citoyenneté en Nouvelle-Calédonie, une singularité universelle (Hamid Mokkadem). . . . .	539
Ricœur et la fondation de la citoyenneté: perspectives et problèmes (Luca M. Possati) . . . . .	555
«Je hais les indifférents»: une brève réflexion sur l'indifférence citoyenne (José Antonio Errázuriz) . . . . .	561

La dynamique des valeurs morales dans la citoyenneté de la Roumanie postcommuniste (Daniela Dunca) . . . . .	571
Les effets rhétoriques du discours publicitaire sur le citoyen. Une approche critique (Gheorghe Clitan) . . . . .	577

#### 11. SCIENCES, TECHNIQUES, SOCIÉTÉ

La citoyenneté face à la rationalité scientifique et technique (Adeline Barbin) . . . . .	593
Le dépistage précoce des futurs délinquants. Une rupture du lien social (Laurence Perbal) . . . . .	607
Citoyenneté et biens communs de la science (Ana Bazac) . . . . .	621
L'intelligence artificielle et son impact sur le problème de la citoyenneté (Ioan-Claudiu Farcas) . . . . .	633

#### 12. CITOYENNETÉ, GENRES ET IDENTITÉS CULTURELLES

La génération de Cioran et la critique du modèle culturel français (Ciprian Valcan) . . . . .	641
La citoyenneté à l'épreuve des identités morales (Jean Paul Niyigena) . . . . .	655
Will Kymlicka et les angles morts du libéralisme. Vers une théorie non-libérale du droit des minorités? (Frédéric Armstrong) . . . . .	667
Une citoyenneté monstrueuse. István Bibó et Jan Patočka sur l'intelligentsia de l'Europe Centrale (Lajos András Kiss) . . . . .	681
L'égalité citoyenne des genres comme faculté de jugement partagée (Irma Julienne Angue Meydoux) . . . . .	693

#### 13. ANTHROPOLOGIE

La citoyenneté ou la naissance culturelle de l'homme dans le <i>Contrat Social</i> de Jean-Jacques Rousseau (Dominique Bouillon) . . . . .	707
Socialité et citoyenneté (Jean-François Petit) . . . . .	719

#### 14. COSMOPOLITISME

Le cosmopolitisme comme critique d'idéologie (Peter Kemp) . . . . .	731
Quelle pertinence actuelle pour le concept de «citoyen du monde»? (Gilbert Zuè-Nguéma) . . . . .	741
L'entreprise comme bon citoyen. Responsabilité institutionnelle et cosmopolitisme (Jacob Dahl Rendtorff) . . . . .	751

## 15. ATELIER RELIGION, VIOLENCE, CITOYENNETÉ

«A corps perdu». L'ébranlement institutionnel et ontologique des «idiots» mystiques selon Michel de Certeau (Fleur Courtois-l'Heureux) . . . . .	765
Révélation et actualisation des valeurs civiques (Evanghélos Moutsopoulos) . . . . .	775
Citoyenneté et philosophie chez les Bantous (Anaïs Sironval) . . .	781

## 16. CITOYENNETÉ, RELIGIONS, LAÏCITÉ

Raison publique et transcendance profane (Louis Perron) . . . . .	791
Miguel de Unamuno, le citoyen et l'homme de foi (Juan Carlos Moreno Romo) . . . . .	799
La religion civile chez Rousseau, Kant et Fichte (Lutz Baumann)	809

17. ATELIER CITOYENNETÉ ENTRE PASSIVITÉ ET  
ACTIVITÉ DU CENTRE DE PHILOSOPHIE DU DROIT DE L'UCL

Communauté, socialité, altérité (Délia Popa) . . . . .	821
Passivité citoyenne. Éléments pour une analyse phénoménologique (Gábor Tverdota) . . . . .	833
Les pouvoirs surveillants et les nouvelles formes d'intervention intellectuelle (Oleg Bernaz) . . . . .	843
Le droit social à l'époque de la crise de l'État national-social (Fabio Bruschi) . . . . .	851

## 18. AUTRES PROBLÉMATIQUES

Réflexion sur la raison écologique d'une <i>citoyenneté de la terre</i> (Georgeta Marghescu, Ion Marghescu) . . . . .	865
Le citoyen et la république (Fatié Ouattara) . . . . .	873
Repenser la citoyenneté sociale entre dépendance et autonomie (Louis Carré) . . . . .	895
INDEX DES NOMS D'AUTEURS . . . . .	907
TABLE DES MATIÈRES . . . . .	909

# LA CITOYENNETÉ EN MARGE/EN MARCHÉ: LE PROJET DE SERVICE CITOYEN ET SES ENJEUX PHILOSOPHIQUES

François GERADIN  
(Plate-Forme pour le Service Citoyen)

## Avant-Propos

De plus en plus reconnus et institutionnalisés à travers le monde<sup>1</sup>, et particulièrement en Europe, les «services de jeunesse»<sup>2</sup> (de type civique, civil, volontaire, etc.) se profilent aujourd'hui comme de puissants outils de valorisation de la jeunesse, de cohésion sociale et d'utilité collective. Bien qu'existant parfois depuis de nombreuses années, ces dispositifs de plus en plus émergents, qui constituent pour les jeunes y participant une opportunité singulière d'exercer leur citoyenneté de façon active au service du bien commun, sont toutefois encore très peu connus des milieux académiques et ne font dès lors l'objet que de rares articles scientifiques. Ainsi, dans le champ des sciences humaines, si certains sociologues travaillent logiquement ces thématiques dans une perspective purement empirique (à travers principalement la réalisation d'études quantitatives), les chercheurs d'autres disciplines (anthropologues, psychologues, politologues, pédagogues, etc.) ne s'emparent actuellement pas du sujet. Le constat est encore plus net dans le champ philosophique où, à notre connaissance,

<sup>1</sup> Près de deux cents programmes de ce type sont actuellement en place à travers le monde. Ceux-ci existent depuis en moyenne treize ans. En Europe, si un seul pays possédait un programme de ce type en 2000, six en ont actuellement. Récemment, la France s'est dotée, en mars 2010, d'un «service civique» qui recueille une très large adhésion, tant au niveau politique que syndical ou associatif, et qui suscite une demande très importante de la part des jeunes.

<sup>2</sup> «*Youth Service*» selon la dénomination du IANYS (*International Association for National Youth Service*). IANYS définit ce type de service sur base des critères suivants: (1) il cible les jeunes; (2) il leur propose de participer à des projets d'utilité collective; (3) il est l'occasion pour eux d'un développement personnel et de l'acquisition de compétences et de savoir-être; (4) il peut être volontaire ou obligatoire; (5) il requiert un engagement à temps plein et dure généralement plusieurs mois; (6) il donne aux jeunes les moyens de subvenir à leurs besoins; (7) il est soutenu et impulsé par l'État et mobilise tous les acteurs de la société.



aucune recherche systématique n'a pour l'instant été effectuée. Cette absence totale de contributions à cette thématique des services de jeunesse nous paraît d'autant plus surprenante, et regrettable, que ces derniers cristallisent puissamment de nombreux enjeux sociétaux contemporains qu'aucun philosophe n'est en droit d'ignorer. Pensons ainsi, pour ne citer à ce stade que les plus prégnantes, aux thématiques de la reconnaissance, de la mixité sociale ou encore de l'éducation à la citoyenneté... Notre contribution cherchera donc à tracer les premiers linéaments d'une recherche philosophique sur ces services de jeunesse. Pour ce faire, nous nous focaliserons sur le projet de service citoyen développé en Belgique depuis 2008 en tentant de proposer une cartographie de ses principaux enjeux philosophiques.

## 1. Un service «citoyen» ...?

Une simple consultation du dictionnaire *Robert* nous permet de constater d'emblée la signification intrinsèquement double, mais aussi le contour incertain, des termes «citoyen» et «citoyenneté». Si le citoyen est défini comme l'«*individu considéré du point de vue de ses droits politiques*», l'adjectif «citoyen», d'usage récent, désignerait, quant à lui, ce «*qui fait preuve d'esprit civique*» (avec, comme exemple mentionné, «*une attitude citoyenne*»). Le court développement encyclopédique de l'article consacré à la «citoyenneté» confirme cette tension conceptuelle en indiquant que «*la citoyenneté définit [tout à la fois] un statut juridique et un modèle de comportement*». Si «*le citoyen est d'abord un sujet de droit et membre d'une communauté politique qui lui garantit ses droits*», l'adjectif «citoyen», ici synonyme de «civique», «*est [toujours selon notre dictionnaire] réservé aujourd'hui à des comportements exemplaires, où l'on se reconnaît des devoirs et pas seulement des droits*».

D'un point de vue terminologique, nous serions donc en présence d'une citoyenneté double, tout à la fois objective dans son acception purement juridique et subjective dans sa dimension comportementale. Si le philosophe doit bien évidemment se méfier d'une telle notion, trouble par sa polysémie piègeuse et troublée par l'évolution de ses différentes significations historiques, que penser alors de la méfiance qui devrait animer l'honnête homme qui, un jour, se lève et décide de proposer un projet de société baptisé «service citoyen»?... Plutôt que par un embarras lexical, cette méfiance devrait se traduire par un exercice, salutaire mais exigeant, de clarification conceptuelle. Cet exercice serait destiné,

*in fine*, à déterminer le sens profond de la citoyenneté mise en avant, par l'adjectif «citoyen», dans le dispositif sociétal proposé. Si cette clarification dépasse évidemment le cadre modeste de la présente contribution, il n'en demeure pas moins nécessaire de préciser, à ce stade, ce que nous entendons par ces termes.

Pour ce faire, et pour nous servir de boussole conceptuelle dans cet espace terminologique aux contours incertains, qu'il nous soit permis de prendre comme point de départ l'esquisse typologique claire proposée par Dominique Schnapper<sup>3</sup>. Très schématiquement, l'auteure propose en effet de distinguer trois sens généraux au concept de citoyenneté. Le premier désigne le sens juridique de ce terme. Dans cette perspective, le citoyen est un sujet de droit titulaire, par cette qualité même de citoyen qui lui est reconnue, de droits et de libertés assorties de devoirs. Ensuite, à côté de ce sens purement juridique, la citoyenneté peut également être définie comme le principe de la légitimité politique. Dans cette acception, le citoyen, notamment par le recours à divers mécanismes électoraux, est véritablement détenteur d'une part de la souveraineté politique de son état. Enfin, en troisième et dernier lieu, la citoyenneté peut ultimement être entendue comme source du lien social dans les démocraties modernes comme les nôtres. Dans nos sociétés actuelles, le lien entre les hommes n'est pas, ou plus, religieux ou dynastique mais est en effet pleinement politique.

A la lecture de cette esquisse typologique, on aura compris que les différents sens mentionnés ne s'opposent pas mais, au contraire, se complètent et se superposent en différentes couches stratigraphiques. Pour filer cette métaphore tout en l'affinant, nous pourrions dire que ces différentes strates, vues de profil, présenteraient une structure pyramidale, de la base à l'apex. A la base correspondrait le sens le plus large, le moins restrictif, du terme «citoyenneté»: son acception purement juridique. Cette base représenterait alors la simple appartenance, quasi-factuelle, d'un individu reconnu citoyen. A cette citoyenneté «basique» viendrait s'ajouter l'étage immédiatement supérieur, plus restrictif, de la citoyenneté politique. A ce stade, il ne s'agirait donc plus pour le citoyen de «simplement» jouir (ou pas) de ses droits et libertés et de respecter ses quelques devoirs mais bien, de manière plus active, de participer pleinement aux affaires publiques. La participation politique, à son tour, se verrait chapeauté par l'étage constituant le sommet de la pyramide, celui, encore plus restrictif,

<sup>3</sup> Voir notamment D. Schnapper, *Qu'est-ce que la citoyenneté?*, Gallimard, Paris, 2000 (Folio actuel, 75).

de la citoyenneté sociale. A ce stade ultime, pour être considéré comme réellement citoyen, l'individu ne devrait pas seulement en avoir le statut juridique et le comportement politique mais devrait, en outre, intégrer pleinement, et de manière (pro)active, cette dimension sociale, ou sociétale, à son existence. Par un détour intersubjectif, l'individu ne pourrait être pleinement «citoyen» qu'en étant avant tout «con-citoyen» (littéralement «citoyen-avec»). Le citoyen cherchera ainsi, dans cette perspective, à adopter un comportement, une ouverture et une disponibilité aux autres à même de renforcer le lien social.

Cette idée de pyramide, par la hiérarchie implicite que sa structure géométrique propose, laisse entendre qu'une citoyenneté au sens faible (la simple appartenance de fait ouvrant à des droits et à des devoirs) s'opposerait à une citoyenneté au sens fort (participation active et dimensions politique et sociale de l'existence). Plus que d'opposition, il s'agit ici de montrer que chaque échelon de la pyramide a besoin de l'échelon inférieur comme support et comme condition nécessaire de possibilité. Toutefois, dans la perspective du projet de service citoyen qui nous réunit ici, si nous voulons insister sur l'importance de la dimension sociale de l'idée de citoyenneté, c'est bien parce que c'est là que l'enjeu nous semble aujourd'hui être le plus important et les risques de délitement social les plus pressants. Qu'entend-on par les idées de «mutation du lien social» ou encore de «montée de l'individualisme»? Pour reprendre le titre de notre contribution, en quoi ces symptômes risquent-ils de mettre la citoyenneté à la marge là où il faudrait justement qu'elle soit en marche? Face à un contexte sociétal singulier apportant chaque jour de nouveaux défis à la citoyenneté, un diagnostic sans concession s'impose avant toute tentative de traitement.

## **2. Les jeunes face à la mutation du lien social**

Dans le cadre de cette contribution, nous n'avons évidemment pas l'ambition de proposer une généalogie complète, ou encore une archéologie profonde, de ce nouveau contexte sociétal qui nous façonne aujourd'hui. Outre qu'un tel travail a été déjà effectué par de nombreux auteurs, dont certains classiques, ce qui nous intéresse ici est de pouvoir identifier plus spécifiquement les enjeux les plus prégnants qui touchent les jeunes adultes aujourd'hui. Comme le dispositif de service citoyen concerne les jeunes âgés de 18 à 25 ans, il est donc essentiel de pouvoir proposer une

cartographie, certes sommaire à ce stade, des principaux enjeux sociétaux que cristallise ce projet de société.

Toutefois, avant de nous lancer dans cet exercice, il nous semble pertinent de revenir brièvement sur quelques outils conceptuels classiques, dont certains furent façonnés dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, mais sont encore stimulants, pour tenter de comprendre l'articulation complexe entre individualisme et lien social. Comme on le sait, au XIX<sup>ème</sup> siècle, en Occident, une lancinante inquiétude est à l'origine de la naissance de la discipline sociologique: le passage de sociétés «holistes» aux sociétés «individualistes» (passage expliqué par le contexte philosophico-politico-économique de l'époque — respectivement les Lumières, la Révolution française et la révolution industrielle). Très vite, certains sociologues vont tenter de conceptualiser, par une terminologie propre, ce passage du primat du collectif à celui du singulier. Nous pensons bien entendu en premier lieu à Ferdinand Tönnies et à sa dichotomie conceptuelle entre «communauté» et «société». Emile Durkheim, quant à lui, décrit le passage d'une «solidarité mécanique» (propre aux sociétés dites «primitives» dans lesquelles les individus se ressemblent fonctionnellement) à une «solidarité organique» (propre aux sociétés qui connaissent la division du travail); cette dernière solidarité créant et renforçant l'individualisme naissant. Un peu plus près de nous, au début du XX<sup>ème</sup> siècle, Max Weber, dans *Economie et Société*, reformule la typologie de Tönnies en distinguant, cette fois dans une perspective synchronique et non plus diachronique, la «communalisation» de la «sociation». Si la première désigne une relation sociale basée sur un sentiment subjectif d'appartenance à une même communauté, la sociation repose, quant à elle, sur un compromis d'intérêts motivé rationnellement. Derrière la diversité de ces formulations, on sent poindre chez ces auteurs classiques un sentiment mêlé de nostalgie et de crainte. Plus près de nous encore, certains philosophes et sociologues contemporains ont cherché à conceptualiser ce que nous pouvons appeler, avec François de Singly, «la seconde crise du lien social» apparaissant dès les années 1960. Ces penseurs contemporains n'hésitent pas à recourir à des métaphores et analogies particulièrement frappantes pour décrire la «seconde modernité» dont nous sommes les témoins privilégiés. Ainsi, si Ulrich Beck, par exemple, compare notre société à un ensemble nébuleux de feuilles volantes composées d'individus, Zygmunt Bauman parlera, quant à lui, de «modernité liquide» caractérisée par l'adhésion individuelle et momentanée à de nombreuses et diverses communautés d'idées et de principes.

Bien évidemment, d'autres auteurs contemporains s'efforcent actuellement de penser les conditions qui permettraient de ne plus opposer individualisme et lien social mais au contraire de les rendre pleinement compatibles. Ces tentatives salutaires, et particulièrement stimulantes tant sur le plan intellectuel qu'au niveau de leur impact sociétal, ne doivent cependant pas risquer de masquer les réelles difficultés qui demeurent bien présentes aujourd'hui pour les jeunes face à cette «mutation du lien social» (pour reprendre l'expression du psychiatre et psychanalyste Jean-Pierre Lebrun). Face à cette mutation caractérisée, notamment, par un brouillage des repères d'identification traditionnels, comment se situent les jeunes générations? Comme annoncé, il est temps à présent d'identifier plus spécifiquement les enjeux les plus prégnants qui touchent les jeunes adultes aujourd'hui et que cristallise le projet de service citoyen.

Méthodologiquement, il ne sera pas possible ici de proposer un catalogue d'enjeux visant une quelconque exhaustivité (si tant est qu'elle soit possible...). L'idée est par contre de prélever, hors de l'ensemble diffus des défis contemporains touchant la jeunesse, trois enjeux spécifiques, paradigmatiques, qui permettent, chacun à leur niveau puis par leurs articulations mutuelles, de passer progressivement des sphères individuelles aux sphères collectives de l'existence de chaque jeune citoyen.

La première thématique, qui touche le jeune adulte directement dans sa dimension individuelle, peut être embrassée par l'expression oxymorique d'«injonction à l'autonomie». Dans le contexte sociétal actuel, de plus en plus de jeunes sont confrontés paradoxalement à des attentes et à des injonctions d'autonomie. Parce qu'un discours ambiant leur répète dès le plus jeune âge et très fréquemment que chaque individu doit s'auto-construire, des thérapeutes ont constaté que certains jeunes, piégés par cette illusion d'autonomie, se retrouvaient dans une incertitude existentielle particulièrement pathogène (pouvant notamment provenir de ce *double-bind* pour le moins inhibant: «*Sois autonome!*»). Qu'il soit bien compris ici qu'aucune critique n'est formulée, en soi, contre la belle idée pour l'individu d'être le plus pleinement autonome (d'«être son propre législateur» au sens étymologique). Par contre, il nous semble préoccupant que cet idéal d'autonomie, d'ailleurs très ancien, se transforme aujourd'hui en idéologie s'accompagnant de pressions normatives parfois difficiles à gérer pour les jeunes adultes qui y font face. D'autant plus dans un contexte sociétal où l'allongement continu des études va de pair avec une précarisation économique progressive...

Le deuxième enjeu spécifique, qui ouvre à la dimension intersubjective de l'existence, concerne la question de la «mixité sociale». Sa

grande absence de tous nos espaces de socialisation contemporains semble expliquer indifférences sociales et stéréotypes (ou préjugés) permanents. Dans nos espaces contemporains tant publics que privés, quels sont les lieux qui offrent encore une possibilité réelle de mixité sociale? Peut-on dire que l'école remplit ce rôle? Les professions? Les loisirs? Comment encore trouver les ressources nécessaires à une véritable ouverture ou disponibilité à l'autre, quel qu'il soit, lorsque tout semble indiquer que nous évoluons dans des mondes vécus définitivement séparés?

Le troisième et dernier point évoqué ici relie les dimensions individuelle et collective de l'existence de chaque citoyen. Il s'agit de ce qu'on pourrait appeler la «conscience et la confiance institutionnelles». Que cherche-t-on à désigner par ces termes? Tout simplement la nécessité de pouvoir dépasser la méfiance quasi-pavlovienne de beaucoup de jeunes adultes face à toute forme d'institution collective (en premier lieu l'institution étatique). S'il ne s'agit pas ici, bien évidemment, de souhaiter une légitimation automatique, sans recul critique, de toute forme institutionnelle, il n'en demeure pas moins qu'il nous semble aujourd'hui urgent de pouvoir rendre confiance aux jeunes sur les bienfaits nombreux que les institutions collectives sont à même de leur apporter. Pas, ou pas seulement, en termes simplement matérialistes, notamment par les mécanismes de solidarité à l'œuvre par ces institutions, mais surtout comme mode d'expression et de pacification des conflits sociaux, de régulation des co-existences individuelles et comme mode de participation citoyenne. Or cette confiance institutionnelle ne peut aller sans conscience institutionnelle. En effet, une confiance qui ne reposerait sur aucune conscience ne serait, au final, que la marque d'une idéologie aveugle, imposée, sans aucun choix éclairé de la part des individus. Or que constate-t-on à ce sujet? Une assez grande méconnaissance des institutions collectives. Pour ne prendre comme exemple que l'institution étatique, diverses enquêtes ont pu montrer une connaissance extrêmement limitée du fonctionnement de nos instances institutionnelles, en particulier chez les jeunes. Si la complexité de notre machinerie fédérale permet très certainement d'excuser une connaissance lacunaire de ses rouages et de son mode de fonctionnement, il n'en demeure pas moins que cette ignorance renforce la méfiance qui, à son tour, renforcera cette ignorance et ainsi de suite dans un cercle vicieux pathogène.

Que proposer face à tous ces constats inquiétants? Comment donc tenter de transformer cette citoyenneté en marge en citoyenneté en marche? Suffit-il d'être optimiste en pensant que le temps fera naturellement, et dialectiquement, son travail? Une piste habituellement et intuitivement

évoquée est l'éducation à la citoyenneté. Mais, dans le contexte sociétal actuel et face aux nouveaux défis que ce dernier amène, comment véritablement penser une éducation à la citoyenneté? C'est ce que nous allons tenter d'explorer maintenant en détaillant la spécificité de la démarche méthodologique du projet de service citoyen.

### 3. Une hypothèse philosophique à ancrage phénoménologique

On connaît cette phrase de Goethe qu'aimait répéter Sigmund Freud: «*Ce que tu as hérité de tes pères, acquiers-le afin de le posséder!*». Cette formule cristallise puissamment les thématiques sans cesse renouvelées, et sans doute jamais inactuelles, de la transmission et de l'éducation. Un recours rapide à l'étymologie de cette dernière nous rappelle qu'il s'agit bien de guider les jeunes générations hors d'elles-mêmes en aidant chacun à sortir de soi (*ex-ducere*). Cet idéal d'ouverture et de décentrement semble toutefois aujourd'hui menacé. Une vigilance particulière doit donc accompagner toute réflexion sur l'éducation à la citoyenneté.

L'éducation à la citoyenneté, si éducation il doit y avoir, ne peut pas se satisfaire d'une unique démarche d'enseignement théorique, *ex cathedra*, insuffisante et fondamentalement appauvrissante. Si certaines matières, ou disciplines, se prêtent plus naturellement que d'autres à une forme d'enseignement normalisé, il nous semble au contraire que la citoyenneté ne peut véritablement s'apprendre qu'à l'épreuve du réel. Car il doit bien s'agir d'une expérience qui oblige celui qui l'effectue, par cette démarche même, à se décentrer et à se confronter au réel dans ce qu'il a de plus tangible. Seule cette épreuve pourra ouvrir aux jeunes, dans leur existence même, des pistes possibles de solution aux principaux défis charriés par le contexte de mutation du lien social. Cette conviction est au cœur même du dispositif de service citoyen et la méthodologie sur laquelle il repose cherche à proposer aux jeunes effectuant le projet une expérience au sens fort du terme.

L'hypothèse forte qui sous-tend le projet de service citoyen, hypothèse que l'on ose qualifier de «philosophique», peut se résumer comme suit: une immersion intense et continue dans des organismes d'accueil en vue de réaliser des missions d'utilité sociale, renforcée par de nombreux temps de formation, favorise le développement chez les jeunes participants d'un être-au-monde citoyen plus ouvert sur les autres et sur le monde environnant. Enoncée d'une traite, l'hypothèse peut sembler pour le moins audacieuse. Revenons sur ses principaux éléments constitutifs:

«l’immersion dans des organismes d’accueil»: cette immersion est une condition *sine qua non* du projet de service citoyen. Seule une immersion intense (d’au moins quatre jours par semaine) et continue (pendant plus ou moins six mois) constitue une condition nécessaire (mais pas encore suffisante) de réel décentrement du sujet.

«en vue de réaliser des missions d’utilité sociale»: la nature des missions est fondamentale dans une optique citoyenne. Bien que les organismes d’accueil partenaires soient tous à finalité sociale (asbl, Centres Publics d’Aide Sociale, organismes internationaux comme la Croix-Rouge, etc.), la mission doit posséder une «haute valeur sociale ajoutée» et mettre le jeune en contact avec les publics bénéficiaires de son action (personnes âgées dans des maisons de repos, demandeurs d’asile dans les centres d’accueil de demandeurs d’asile de la Croix-Rouge, etc.).

«renforcée par de nombreux temps de formation»: l’expérience sur le terrain, seule, ne pourrait pleinement porter ses fruits. Par une série de formations thématiques, par plusieurs journées de maturation et par de nombreux temps d’échange, le jeune est de mieux en mieux «outillé» (au niveau des savoirs, savoir-faire et savoir-être) et peut commencer à adopter une attitude réflexive par rapport au sens de son engagement citoyen.

«favorise le développement [...] d’un être-au-monde citoyen plus ouvert sur les autres et sur le monde environnant»: nous sommes véritablement là au cœur de l’hypothèse philosophique du projet de service citoyen!

Cette hypothèse, comme nous pouvons le remarquer assez rapidement, est clairement à ancrage phénoménologique. Sans vouloir gloser ici sur ce point, qui mériterait de plus amples recherches, précisons d’emblée que nous n’entendons pas spécialement rattacher explicitement cet «être-au-monde citoyen» à l’*In-der-Welt-sein* de Heidegger lorsqu’il forge ce concept d’«être-dans-le-monde» comme existentiel caractéristique du *Dasein* pour indiquer que ce dernier n’est pas face au monde mais avant tout inhérent au monde. Par contre, l’ancrage phénoménologique de notre hypothèse provient principalement de la conjoncture et de l’articulation des trois éléments suivants:

- 1) l’expérience vécue par immersion: nous entendons ici l’expérience dans sa double acception étymologique (de *experientia*, de *experiri*, qui signifie, au sens actif, «faire l’essai de» et, au sens passif, «éprouver»). Car il s’agit bien ici, pour le jeune en service citoyen, tout à la fois d’expérimenter et d’éprouver des choses qui vont donc marquer son vécu. Il ne s’agit bien évidemment pas d’une expérience entendue



au sens scientifique mais bien d'une expérience sensible, vécue, d'immersion. Avec cette distinction entre *Erfahrung* et *Erlebenis*, on se rapproche d'ailleurs également de la pensée herméneutique de Wilhelm Dilthey. A partir notamment de sa dichotomie conceptuelle entre expliquer et comprendre, Dilthey va en effet montrer qu'on ne peut appréhender certaines réalités que par leur compréhension herméneutique. Parce que celui qui effectue une expérience, tel un jeune en service citoyen au sein d'un organisme d'accueil, participe d'emblée d'une communauté socio-historico-culturelle, les dimensions cruciales de son expérience vécue seront l'interaction et la socialisation.

- 2) le partage d'un monde vécu: cette interaction et cette socialisation rendues possibles par l'expérience permettent au sujet qui la vit de découvrir, voire de partager, un nouveau monde vécu porteur de nouveaux horizons de sens. En effet, comme on le sait, le monde, au sens phénoménologique, ne désigne pas l'espace physique dans lequel les êtres et les choses évoluent mais indique par contre l'horizon de sens à partir duquel chaque chose et chaque être peut se manifester comme possibilité. C'est bien ces possibilités, dans toutes leurs manifestations, qui peuvent littéralement survenir dans le champ de conscience du jeune en service citoyen en le rendant ainsi, lorsqu'elles adviennent, littéralement plus conscient des autres et du monde environnant.
- 3) la construction d'un projet fondamental porteur de sens et d'horizon. Une fois encore, le recours à l'étymologie (de *projectum*, de *projicere* qui signifie «jeter quelque chose vers l'avant») permet de donner son sens fort au terme de «projet». Si la notion de «projet fondamental» peut naturellement renvoyer à l'expression conceptuelle stimulante employée par Sartre pour caractériser le choix d'existence par lequel une conscience va se poser dans son absolue liberté, elle permet surtout d'insister sur le fait que le jeune va pouvoir construire pleinement un projet loin d'être anodin. Au niveau de sa temporalité existentielle tout d'abord: le jeune, dès la construction de son projet, se projette en avant de lui-même et se conjugue ainsi tout à la fois au présent et au futur (par un projet porteur de sens dans l'immédiat et gros de potentialités à venir par l'horizon qu'il déploie). Au niveau intersubjectif et collectif également: par la construction de son projet, le jeune va pouvoir reconnaître progressivement l'importance de l'institution collective (étatique et associative en premier lieu) comme partenaire de la réalisation du projet. Par le fait que le jeune sera soutenu (financièrement notamment), reconnu (par un statut juridique) et accueilli (par un organisme à finalité sociale) dans sa démarche même, le jeune

sera très certainement amené à légitimer la nécessité de toute instance collective dans la vie en société. Dans un contexte de crise de «projectivité» des jeunes décrite par de nombreux sociologues, ce projet fondamental permettrait également au jeune d'y voir progressivement plus clair, sans pression normative, au niveau de sa trajectoire existentielle et de son parcours de vie. En outre, sur le plan théorique, un lien pourra être effectué avec la conception analogique de la citoyenneté énoncée précédemment: par la construction et la réalisation de son projet à finalité sociale, le jeune découvrira l'analogie principale de la citoyenneté qu'est l'engagement sociétal et cette découverte lui permettra *a priori* de mieux comprendre la citoyenneté dans ses dimensions politique et juridique (analogues mineurs) qui étaient peut-être confuses ou abstraites pour lui jusque là.

Cet ancrage principalement phénoménologique ne doit toutefois pas laisser dans l'ombre d'autres enjeux, de nature philosophique autre, également en jeu dans notre hypothèse de service citoyen. Pensons ainsi par exemple, sans avoir le temps de les développer ici, à l'opposition aristotélicienne entre l'acte et la puissance, entre la réalité effective et la virtualisation du possible. Cette actualisation du potentiel ne peut-elle en effet pas se rencontrer chez le jeune en service citoyen lorsque qu'il rend manifeste, lorsqu'il actualise des compétences ou des qualités qui étaient jusque-là en puissance, non encore effectivement réalisées? Pensons encore, comme autre enjeu, à la question du tutorat au sein du dispositif de service citoyen. Quel est le rôle véritable de ce tuteur, qui accompagne, au sein de chaque organisme d'accueil, le jeune dans la réalisation de ses missions? Qu'entend-on ainsi par l'expression de «tutorat vertébralisant» (pour reprendre la stimulante expression de Jean-Pierre Lebrun)?

#### **4. Un pari incertain pour une citoyenneté sans cesse à réinventer**

Un tout dernier mot pour conclure. L'hypothèse qui est formulée dans le cadre du service citoyen n'est finalement qu'un pari pour le moins incertain! En effet, quelle méthode de vérification empirique permettrait de corroborer, pour ne pas dire valider, cette hypothèse complexe? Faudra-t-il prudemment s'en tenir à la seule cohérence interne, sur le plan des idées, du projet? Si les premières études sociologiques (tant qualitatives que quantitatives) menées sur les services de jeunesse de type civique ou citoyen semblent indiquer que les bienfaits escomptés se réalisent

effectivement pour les jeunes et si cette cohérence interne du projet paraît être bien présente, il n'en demeure pas moins que cela reste un pari. Mais, tout pari soit-il, il vaut certainement la peine d'être tenu! En effet, tout comme pour le pari de Pascal, il semble que la dissymétrie entre l'espérance de gain (une citoyenneté en marche!) et le risque de perte (quelques mois intensifs de volontariat) est telle que la raison ne pourrait que nous encourager à tenir ce pari en essayant de réinventer sans cesse, puisqu'on en finit pas de (re)devenir citoyen, cette construction historique si précieuse — mais si fragile — qu'est la citoyenneté...